

Compte-rendu du bureau exécutif du 17 janvier 2020

Tous les membres étaient présents.

Le Président ouvre la séance à 16h15 en rappelant l'ordre du jour puis il donne les dernières informations fournies par la FFB.

a) Une nouvelle convention a été signée avec l'Education Nationale pour une durée de trois ans. Les membres du bureau concernés attendent de façon expectative la suite et de connaître dans le détail la teneur de ladite convention.

Il est signalé en outre que la FFB regrette que le bridge n'est toujours pas reconnu comme matière au baccalauréat.

b) Manuel Prunier est embauché comme directeur de l'arbitrage, à temps partiel pour l'instant, aux côtés de Jean-François Chevalier, dorénavant directeur technique opérationnel. Minh pense que c'est en prévision du départ en retraite de ce dernier à plus ou moins long terme.

c) Points PP et PE

L'attribution accordée à notre Comité pour cette saison est en légère diminution en ce qui concerne les PP (510 au lieu de 517) mais en augmentation pour les PE (350 en plus).

d) CNED

Une réunion nationale des Présidents de CRED est organisée le 7 février prochain par la présidente de cette instance. Notre président de CRED Paul Lavaur, prévoit d'y participer.

Le volet « National » étant épuisé, le Président aborde les sujets propres au Comité de Champagne.

- **Festivals locaux :**

Il est souhaité que les tournois inscrits dans le « Challenge de Champagne » fassent l'objet d'un petit compte-rendu, avec photos si possible, ne se résumant pas à un simple palmarès brut, pour parution sur le site du Comité.

- **Finales de Comité et de Ligue :**

Mêmes remarques concernant ces épreuves. L'arbitre, un volontaire ou un participant, pourrait accompagner les résultats d'un commentaire succinct pas seulement laudateur mais aussi anecdotique, voire humoristique le cas échéant.

- **A.P.R. :**

Valérie Sauvage, propose d'organiser au printemps une journée de « formation » sur les enchères (SEF) » destinée aux moniteurs dans un premier temps. Elle attend des personnes intéressées des idées de sujet à traiter dans ce cadre.

Tableaux de bord.

1) Licences :

Le Président dresse un bilan arrêté au début de cette année 2020 : il en ressort que le nombre de licences « adultes » est de 140 (pour 157 en 2019), celui des licences seniors 938 pour 972 en 2019, (perte qui correspond sensiblement à la mutation du B.C Briard au comité de l'Yonne

Il devient urgent de saisir les licences « jeunes » dont le nombre n'est pas encore connu à ce jour mais qui devrait être à peu près identique à l'année dernière (80).

2) Compétitions :

Dans l'ensemble, les participations jusque là restent stables. La participation à la Coupe de France, en baisse constante depuis plusieurs années, est toutefois préoccupante. Il est vrai que cette épreuve quelque peu atypique dans son déroulement peut rebuter les participants en particulier les équipes de « petits indices ».

Les membres du Bureau échangent sur ce dernier sujet : il faut envisager, dès la saison 2020-2021 une organisation différente tout en respectant le règlement national.

Comment éviter les tergiversations, reports en tous genres, pour définir une date de rencontre entre 2 équipes ?

Peut-on réduire encore les déplacements, en temps, lieux etc...ou les concentrer ?

Envisager une organisation plus festive, conviviale... ?

Réunir en un même lieu plusieurs équipes pour un même tour ?

Le Président demande à chacun de réfléchir à ce sujet afin de proposer quelque chose lors d'un prochain Conseil Régional.

Le Bureau se félicite d'avoir modifié l'organisation de ses tournois en IMP même si quelques très fortes paires semblent boudier la nouvelle formule. Mais cette perte est compensée au plan de la participation par l'arrivée de nouveaux compétiteurs. Ce soir un tiers des 56 participants est constitué de joueurs classés 2^{ème} série mineure et 3^{ème} série.

A 17 h 45, le Président lève la séance et invite les membres présents à partager la sangria du jour.

Le Vice-Président

Lionel MASSE